

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : **HAUTE  
VIENNE**

Arrondissement :

**LIMOGES**

Canton :

**CONDAT/VIENNE**

**SIVOM**

**SOLIGNAC LE VIGEN**

**Nombres de  
membres**

En Exercice	12
-------------	----

Présents	10
----------	----

Votants	9
---------	---

**Date de convocation**

21/04/2026

**Date d'affichage**

21/04/2026

**Délibération n° 2026DEL02**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS DU SIVOM SOLIGNAC LE VIGEN**  
**Séance publique du 27 avril 2026**

Les membres du Conseil d'administration régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane THEILLET, Maire.

**Présents** : Mmes LALLET, RAYMOND  
MM. AUFORT, BIASSE, CHANTEREAU, JACQUEMENT,  
POISON, PORTHEAULT PREVOST, THEILLET.

**Absents** :  
M. AUGAY  
M. BONNET

Élu secrétaire de séance : Jean-Michel AUFORT

Objet : approbation du Compte Financier Unique 2025 du SIVOM

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du SIVOM de Solignac ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés, le conseil d'administration prend acte de la présentation faite du CFU qui peut se résumer ainsi

**Section de fonctionnement**

Dépenses : 132 592.10 €

Recettes : 153 398.19 €

Solde d'exécution : 20 806.09 €

Excédent reporté 2024 : 16 992.98 €

Excédent global de clôture : 37 799.07 €

**Section d'investissement**

Dépenses : 24 519.63 €

Recettes : 14 683.97 €

Solde d'exécution : -9835.66 €

Excédent reporté : 9994.15 €

Excédent global de clôture : 158.49 €

Monsieur le Président est nouvellement élu, le Président sortant, conseiller municipal quitte la salle et ne participe pas au vote.

**Le Comité syndical**

**DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes,

**APPROUVE**, à l'unanimité le compte financier unique du SIVOM du budget 2025.

Le Conseil d'Administration, a délibéré :

Par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme

Le Président



Stéphane THEILLET

Certifié exécutoire par Stéphane THEILLET Président

Compte tenu de la transmission en Préfecture

Et la publication le 7/05/2026

